



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Conforme au Règlement)

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 18 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entretien de la route 366 entre La Pêche, secteur Masham, et l'intersection de la route 301 laisse à désirer plusieurs mois par année;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs signalements de l'état de la route et des endroits problématiques sont faits et que très souvent, rien n'est effectué concrètement par le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'une question de sécurité, car à plusieurs endroits les conducteurs doivent zigzaguer pour éviter les trous, notamment dans les courbes, ce qui rend le risque d'accident élevé;

**CONSIDÉRANT QUE** les routes en milieu rural sont essentielles et qu'elles doivent être bien dégagées et entretenues;

**CONSIDÉRANT QUE** nous sommes surtaxés au Québec et que l'entretien des routes est médiocre;

**CONSIDÉRANT QU'**il est de la responsabilité du gouvernement du Québec de bien entretenir les routes, incluant en période hivernale.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de mieux entretenir la route 366 entre La Pêche, secteur Masham, et l'intersection de la route 301, tant au niveau de la portion asphaltée qu'en terre.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**André Fortin**  
**Député de Pontiac**

**10 avril 2024**

**Date de signature de l'extrait**